

Résumé

Beaucoup de ceux qui se préoccupent de l'environnement commencent à perdre patience. L'importance d'accroître les efforts de protection de l'environnement et de conservation à l'échelle mondiale est généralement reconnue, mais malgré tout la situation progresse lentement. Les problèmes sont complexes, la science ne répond pas encore à toutes les questions et chaque pays a son propre ordre de priorité et sa propre façon d'envisager des besoins qui rivalisent d'importance. De fait, certains pays en développement n'ont pratiquement pas les moyens de mettre en pratique les programmes environnementaux qui leur sont imposés par les pays avancés, lesquels ne se sont pas acquittés de bon nombre de leurs propres responsabilités à l'égard de l'environnement. Les mesures envisagées peuvent être coûteuses et la plupart des contribuables ne sont pas prêts à assumer ce coût.

Dans ces circonstances, le GATT et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui est appelée à le remplacer bientôt, sont devenus le point de mire des groupes préoccupés par l'environnement et d'autres groupes, qui manifestent notamment un intérêt accru pour le recours à des restrictions commerciales comme moyen de promouvoir la protection de l'environnement à l'échelle internationale et qui insistent de plus en plus sur leur utilisation. Les restrictions commerciales, surtout celles qui ont pour objet d'exercer des pressions sur les pays dont la politique et les normes environnementales sont jugées trop faibles, sont considérées comme des moyens rapides et efficaces de stimuler le changement. Ces restrictions sont aussi, pour certains gouvernements, une façon très visible de faire face à des pressions politiques, lorsqu'il serait trop difficile ou trop coûteux pour le pays à court terme de régler les problèmes environnementaux sous-jacents. Aux propositions de recours à des restrictions commerciales s'ajoutent des demandes de modification des règles de commerce international sous le GATT et l'OMC, de manière à avoir plus de latitude pour la prise de mesures commerciales. L'état de la situation étant jugé insatisfaisant sur le plan de l'environnement, un nouveau rapprochement est recherché.

Ce document, rédigé dans l'optique des discussions sur le commerce et l'environnement déjà bien amorcées dans le cadre du GATT, présente un examen des changements proposés, afin d'en dégager les éléments fondamentaux, d'analyser leurs répercussions possibles et de proposer des moyens de faire progresser le processus qui se déroulera à Genève. On y dit, en substance, qu'il serait fort dangereux d'effectuer le rapprochement, envisagé dans de nombreuses mesures proposées, entre le commerce, incarné par l'OMC, et les préoccupations environnementales.